

**Propriétaire-Gérant**  
**ALFRED REBOUX**

**ABONNEMENTS:**  
Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50  
Six mois... 26.50  
Un an... 50.50

Noté: Pas de Cadeau, Sonnet, Aïe, etc.  
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'un avis contraire.

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

**Propriétaire-Gérant**  
**ALFRED REBOUX**

**INSÉRATIONS:**  
Annonces... 20 c.  
Réclames... 30 c.  
Paris... 50 c.

On peut adresser le journal pour les abonnements à M. Alfred Reboux, 17, rue Neuve, à Roubaix.

**Le 19 Décembre 1882**

**ROUBAIX. LE 19 DÉCEMBRE 1882**

**LA BANDE NOIRE**

Qui est-ce qui disait donc que le procès de Montceau-les-Mines ne signifiait rien et que les malheureux de la cour de Riom n'étaient qu'un moment de désespoir, de tristesse, de larmes ?

On répète de reste tous les jours encore, et chaque matin on peut lire dans les gazettes intéressées qu'il n'y a vraiment rien de sérieux dans les griefs qui sont reprochés aux auteurs de bombes et autres destructeurs de croix.

« Si vous voulez bien accepter jusqu'à un certain point les commentaires que le procès de Riom fait naître de ci de là ; les accusés sont de vils instruments ; ils sont incoercibles pour la plupart ; on leur a ordonné de faire du désordre, ils obéissent et voilà tout. »

Mais qu'est-ce que cela prouve, sinon ce que nous avons toujours démontré ?

Et qu'est-ce que nous avons toujours démontré, sinon que le principe d'autorité est de plus en plus désarmé devant le mal ?

S'il n'était pas désarmé, si le gouvernement n'avait pas pour d'aller trop en avant dans l'instruction de ce procès, se serait-on contenté de mettre la main sur les instruments ?

N'aurait-on pas découvert en même temps et pris en flagrant délit, jusqu'aux auteurs principaux du crime, jusqu'aux inspirateurs de ces odieux forfaits ?

C'est que le menu fretin de la bande qui est assis sur le banc des accusés ; le reste est ailleurs, peut-être à Montceau-les-Mines même, à en juger par le nouvel attentat qui vient d'avoir lieu dans cette commune et dont nous avons donné, il y a deux jours, les premiers détails.

Que le gouvernement descende en lui-même, s'il le peut ; qu'il se demande s'il a fait son devoir, tout son devoir, lorsqu'il a expédié par voitures cellulaires devant la cour de Riom, les dynamiteurs qu'on appelle de Sabot et de Loire s'étant ironiquement à juger selon leurs mérites.

Oh ! qu'on se rassure ; nous n'irons pas jusqu'à demander que le gouvernement s'arrête lui-même et qu'il se mène en personne au poste voisin.

Notre ne voulons pas la mort du pécheur.

Et bien qu'il n'y ait pas un seul de nos matras actuels qui soit en droit de soutenir que tel jour et à telle heure de sa

vie, il n'a pas eu sa main dans la main des émetteurs, nous ne pousserons pas la cruauté jusqu'à les envelopper dans la réprobation dont nous avons frappé, dont tous les honnêtes gens ont frappé avec nous la Bande noire de Montceau-les-Mines.

Leur part de responsabilité dans ces déplorables événements n'en reste pas moins assez grande pour que nous les méitions en demeure de réagir autant qu'il est en eux contre les tentatives qui se manifestent chaque jour plus assés dans les bas-fonds du radicalisme intransigeant.

La cour de Riom va condamner ou renvoyer des fins de la plainte les gens qui comparissent en ce moment à sa barre ; cela la regarde.

Mais quoi qu'il arrive, il n'y aura rien de fait tant que le gouvernement n'aura pas relevé le principe d'autorité ; tant qu'il n'aura pas, en d'autres termes, rompu tout pacte avec l'impérialisme.

Nous lions hier qu'il s'apprêtait à ne tenir aucun compte de la résolution par laquelle le conseil municipal de Paris venait de supprimer les autoritaires de nos établissements hospitaliers.

C'est un commencement, et nous ne prouverons aucune difficulté à le féliciter de cette acte de courage ; mais combien lui restera encore à faire pour rassurer les bons et pour punir les méchants !

On disait autrefois que la France dansait sur un volcan.

Il est bien plus vrai aujourd'hui d'ajouter qu'elle marche sur de la dynamite ; avis à ses gouvernants.

ROBINSON.

La gravité des faits révélés par les débats de Riom s'accroît à chaque audience. Pas n'est besoin des renseignements que le correspondant de Lyon fournit au *Temps*, sur la réorganisation de l'Internationale dans cette ville. Depuis cinq ans que les républicains sont au pouvoir, les anarchistes n'ont pas perdu leur temps. Ils anarchoient si bien tout, car jamais ils n'auront joué d'un pareil liberté pour se préparer à nous faire sauter tous. Un des accusés de Riom a raconté que, dans la bande dont il faisait partie, on lui apprenait à tirer sur un malfaiteur représentant un prêtre. Les amis des accusés qui sont encore en liberté tentaient, hier, de détruire avec la dynamite la maison d'un des témoins. C'était probablement un moyen de peser sur les jurés. Nous admirerions ceux-ci s'ils ont le courage de tenir le serment, prêt par eux devant Dieu et devant les hommes, de défendre la société, menacée par de pareils scélérats. Au cas où ils manqueraient à leur devoir, le gouvernement n'aurait pas à s'en prendre à eux. Quand, à Paris, on rebelle et l'on récompense les assassins et les incendiaires, il ne serait pas surprenant qu'à Riom on acquittât les apprentis de l'incendie et du massacre.

JUSTE NOEL.

Le coup d'état du ministre de l'Agriculture

Ce sont des hommes bien modestes, bien peu huyants, peu gênants pour le gouvernement que les présidents et vice-présidents des comités agricoles, lutant dans leur canton, dans leur arrondissement, à la tête de quelques centaines de cultivateurs zélés, au moyen de cotisations volontaires, non contre la République, mais contre les éléments, et cherchant seulement les moyens de faire produire au sol plus de grains, de racines et de fourrages. Et bien ! voilà que la puissance du gouvernement se porte sur eux comme s'ils étaient des instituteurs congréganistes — tout ce qui est honnête et organisé pour le bien y passera ; et M. le ministre de l'Agriculture entend les remplacer par ses préfets, sous-préfets et, ce qui est vraiment plaisant, puisqu'il s'agit d'une réunion de campagnards, par MM. les maires des villes.

On en jugera par les extraits suivants d'une lettre de M. de Monicant, genre de feu M. Dufaure, président du comité de Trévoix, que nous trouvons dans le *Journal d'Agriculture pratique* (n° du 11 décembre) :

Monsieur le rédacteur en chef, je viens de recevoir, comme président d'un comité d'arrondissement, trois pièces administratives dont la lecture m'a causé quelque surprise et je crois faire une chose utile en appelant sur ces pièces officielles, quant du recevoir tous les présidents d'associations agricoles, l'attention des cultivateurs.

Ces trois pièces sont : 1° un spécimen de statuts d'un comité ou d'une société agricole ; 2° une circulaire adressée aux préfets à la date du 11 novembre 1882. (Ces deux pièces émanent du ministère de l'Agriculture) ; 3° une lettre de votre sous-préfet de l'arrondissement.

M. le ministre de l'Agriculture explique dans ce circulaire aux préfets qu'il lui paraît de placer sous leurs yeux un spécimen de statuts de sociétés agricoles, dont les lignes principales devront être respectées. — Il observe qu'il n'est émis à faire cette communication par le désir d'éviter les inconvénients et les difficultés qu'entraîne l'établissement des statuts journalièrement soumis à son approbation.

Quant aux associations actuellement existantes, ajoute M. le ministre, et dont les statuts diffèrent dans leurs dispositions principales des statuts émis, vous les engagez (on

ministre des affaires étrangères et à M. le ministre du commerce, la lettre dont la teneur suit :

Monsieur le ministre,

Le Comité de l'Association des Inventeurs et des Industriels, se réunissant à l'occasion de l'Exposition internationale d'Amsterdam, a l'honneur de vous adresser, en vue de la tenue de cette Exposition, un rapport sur les inventions industrielles, et de vous adresser, en même temps, un rapport sur les inventions industrielles, et de vous adresser, en même temps, un rapport sur les inventions industrielles.

Le Comité de l'Association des Inventeurs et des Industriels, se réunissant à l'occasion de l'Exposition internationale d'Amsterdam, a l'honneur de vous adresser, en vue de la tenue de cette Exposition, un rapport sur les inventions industrielles, et de vous adresser, en même temps, un rapport sur les inventions industrielles, et de vous adresser, en même temps, un rapport sur les inventions industrielles.

**DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES**

**NOUVELLES PARLEMENTAIRES**

**NOUVELLES DIVERSES**

**BULLETIN ÉCONOMIQUE**

Le comité de l'Association des Inventeurs et des Industriels vient d'adresser à M.

**FEUILLETON DU 18 DÉCEMBRE 1882**

— 5 —

**ENVERS ET CONTRE TOUT**

PREMIÈRE PARTIE

Une légende rapporte que tant elle et son ami...  
Quand il la vit entourée des chevaliers...  
Quand il la vit entourée des chevaliers...  
Quand il la vit entourée des chevaliers...

époux, possédait encore le secret avec lequel il les avait fait passer. D'aucuns assurent que c'était un philtre ; au fond, nul ne le savait.

Il arriva que Wolfgang, blessé en Palestine, revint en Europe tout languissant. Dès qu'il eut repris force et mine, il accourut s'agenouiller aux pieds de madame Gisèle, et lui demanda sa main à baiser pour prix de sa fidélité. Cela pendant que le duc était en chasse. Celui-ci prévint son frère par un de ses espions, s'en revint donc, avec son monde, méchant terrible bruit ; et fit dire à la duchesse qu'elle se hâtât de vestir ses atours pour recevoir ses hôtes. Espéreuse, elle fit cacher secrètement en cette armoire, contenant qu'il venait de renouer, si elle le laissait aller au clair soleil. Ils convinrent de son départ pour la nuit close, puis, tremblant d'effroi, la duchesse se rendit aux ordres de son seigneur ; dans son grand habit de brocart d'or, broché de roses de rubis.

Quand il la vit entourée des chevaliers...  
Quand il la vit entourée des chevaliers...  
Quand il la vit entourée des chevaliers...

ser comme un enfant, tandis qu'André se sentait paillard.

Quelques instants après, on reprit le chemin de Rosenthal à un petit trot d'âne, jasant et vaquant, abandonnant de la sorte les soucis de la vie, et se laissant aller à un peu à l'horizon, le soleil descendant dans le paysage.

Le soir, dans sa chambre, André se demanda : « Ah ! ça ! pourquoi ne suis-je pas d'un gal français ? »

« Pourquoi ne suis-je pas d'un gal français ? »

« Pourquoi ne suis-je pas d'un gal français ? »

à laquelle je faisais allusion est la dernière d'une noble famille, pauvre à avoir faim, on ne peut la secourir. A chaque fois que j'ai vu ces enfants, j'ai eu des larmes dans les yeux, et j'ai eu des larmes dans les yeux, et j'ai eu des larmes dans les yeux.

« Pourquoi ne suis-je pas d'un gal français ? »

« Pourquoi ne suis-je pas d'un gal français ? »

« Pourquoi ne suis-je pas d'un gal français ? »

pareils discours, *damoiselle*.

C'est un hors-d'œuvre de ma façon que je vous sers avec variantes par toutes les avenues. Je vous des choses terribles dans les yeux, et j'ai eu des larmes dans les yeux, et j'ai eu des larmes dans les yeux.

« Pourquoi ne suis-je pas d'un gal français ? »

« Pourquoi ne suis-je pas d'un gal français ? »

« Pourquoi ne suis-je pas d'un gal français ? »

« Pourquoi ne suis-je pas d'un gal français ? »

« Pourquoi ne suis-je pas d'un gal français ? »

« Pourquoi ne suis-je pas d'un gal français ? »

« Pourquoi ne suis-je pas d'un gal français ? »